



Divulgação: François Bowen

Dr. François Bowen (Université de Montréal)

Interviewer:

Guilherme Nothen (SEEDF)

Biographie:

Professeur titulaire au Département de Psychopédagogie et d'Andragogie de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal, Canada. Depuis 30 ans, il a participé à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de prévention de la violence en milieu scolaire à travers notamment la création d'activités d'enseignement soutenant les apprentissages socioémotionnels des élèves, de la maternelle à la 6^e année. Les contes et l'ensemble des œuvres jeunesse apparaissent pour lui d'excellents moyens pour favoriser le développement de la socialisation en général, de l'expression et de la régulation des émotions, ainsi que de l'apprentissage à la résolution pacifique des conflits. Il a à ce titre travaillé à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes tels que Contes sur moi et DIRE-MENTOR qui utilisent principalement les œuvres de la littérature jeunesse. Il a également travaillé au développement et à l'évaluation de programmes de prévention basés notamment sur la médiation par les pairs. Par ailleurs, le professeur Bowen mène actuellement une recherche collaborative avec des partenaires des milieux scolaire afin de développer des stratégies efficaces de mobilisation des écoles concernant la promotion de la socialisation et la prévention de la violence auprès des élèves.

Traduction: Ginoux Benjamin (Alliance Française de Brasília)

La publication de la version en français de l'entrevue est le fruit d'un partenariat entre le Secrétariat de l'Éducation du District Fédéral et l'Alliance Française de Brasília, en vue de promouvoir la francophonie.

Contributions à la prévention de la violence dans les écoles: le contexte canadien

1. Les cas de violence et de harcèlement en milieux éducatifs peuvent prendre de multiples formes déterminées, entre autres facteurs, par le contexte social et culturel dans lequel les écoles sont insérées. Compte tenu de votre expertise dans le domaine, quelles sont les formes les plus communes de manifestations de violence et de harcèlement dans les écoles canadiennes?

François Bowen: Comme ailleurs dans le Monde, les manifestations de violence en milieux scolaires peuvent prendre plusieurs formes selon le contexte relationnel et l'âge des jeunes, bien entendu. Au Canada (dont le Québec où j'ai mené mes recherches. Les formes les plus courantes sont les manifestations d'agressivité verbale (insultes, menaces, moqueries, rejet social) auxquels sont également associées les formes indirectes d'agression (médisances, fausses rumeurs), etc. Ces formes d'agression sont nettement plus répandues que la violence physique. Au Québec, comme ailleurs au Canada, les formes de violence chez les élèves associés au taxage (extorsion) ou à l'utilisation des armes (à feu, ou blanche, comme un couteau) sont très rares (cette situation nous distingue nettement des États-Unis). Par ailleurs, lorsque l'on parle d'intimidation (c'est-à-dire, l'imposition claire d'un rapport de force – physique ou social, de menaces, de façon répétée d'individu – agresseur vers un autre – victime, dans le but de s'en prendre à ce dernier au plan social, psychologique ou physique), ce phénomène est beaucoup moins répandu que l'ensemble des agressions (verbales, directes/indirectes, physiques) exprimées dans un contexte de conflits, de rivalités ou de toute autre forme de tension. Les résultats des études peuvent varier, mais, de façon globale le ratio entre les gestes d'intimidation et les autres gestes d'agressivité (conflits, réactions défensives, etc. est d'environ 1: 5. Toutefois, la recherche démontre que de nombreux actes d'intimidation résultent de conflits non résolus. Voilà pourquoi, il est important d'intervenir face différentes formes de violence en ciblant à la fois les facteurs de prévention

(exemple, le développement des apprentissages socioémotionnels), que des stratégies éducatives à employer lorsque ces actes se produisent (exemple, lors de situation d'intimidation il faut: a- travailler la responsabilisation et la réparation de ses actes auprès des agresseurs; b-soutenir la victime (l'aider à s'affirmer); et c- sensibiliser les témoins et «supporters» (*bystander*) des conséquences auprès des victimes et de leur responsabilité sociale d'intervenir pour arrêter ces actes). Finalement, nos interventions à la fin du primaire et au secondaire, doivent maintenant prendre en compte, l'influence grandissante de l'Internet, notamment les réseaux sociaux (très développés chez les jeunes au Québec comme dans le reste du Canada) dans l'amplification de la violence à l'école. De nombreuses recherches internationales ont démontré que ce qui se passe sur la Toile et à l'école est étroitement lié.

Par ailleurs, il est clair, à l'instar des autres régions du Monde, que les différentes formes de violence, d'intimidation ou de harcèlement que l'on observe dans les milieux scolaires au Canada, varient dans les formes et l'ampleur, selon, entre autres, les conditions socio-économiques, socioculturelles (incluant les pratiques parentales) qui sont associées au milieu de vie d'origine des élèves. Néanmoins, une part importante des manifestations de violence à l'école sont également causées par la qualité de l'environnement éducatif (ex.: l'enseignement ou non des apprentissages socioémotionnels, la façon d'intervenir et d'encadrer les élèves, etc.), ainsi que par la qualité des relations sociales entre les élèves comme entre les élèves et le personnel des écoles. Les recherches montrent très clairement à cet égard qu'au-delà des facteurs de risques associés au milieu d'origine des élèves, l'école (le niveau des compétences du personnel, la nature règlements, l'encadrement et les pratiques, la qualité de la direction de l'école, les ressources disponibles pour intervenir et prévenir, etc.) peut faire toute la différence. En somme, que les élèves proviennent ou non d'un milieu à risque, la qualité de l'environnement socio-éducatif d'une école contribue pour beaucoup dans la réduction des comportements de violence. Malgré une telle évidence, trop d'élèves sont encore impliqués dans, ou victime d'actes de violence occasionnels (environ 50%-60%) ou répétés (environ 10-15%) durant leur parcours scolaire, de la maternelle à la fin du secondaire. Même si ces chiffres ne nous placent pas en tête de liste si on les compare avec les données internationales de l'UNESCO, il reste un important travail à faire au Québec et dans le reste du Canada.

2. Faire face à la violence et au harcèlement à l'école exige l'articulation d'initiatives locales et à grande échelle. En ce qui concerne le développement de politiques publiques, quels sont, selon vous, les éléments clés que les décideurs doivent prendre en considération lors de l'élaboration de stratégies orientées vers cet objectif?

François Bowen: Comme il est souligné dans la réponse précédente, il est possible de prévenir (ou de réduire) une partie importante des actes violence en milieu scolaire en travaillant directement sur la qualité de l'environnement socioéducatif des établissements d'enseignement et de formation. Il faut mettre en œuvre notamment des mesures touchant autant les pratiques (et les règles de vie), l'organisation des services et des ressources, que le climat scolaire. Ces importantes actions sur

le plan local doivent être efficacement soutenues par la gouvernance des systèmes d'éducation et les politiques à cet effet. Au Canada, il n'y a que deux provinces, le Québec et l'Ontario qui ont voté des lois demandant aux écoles de mettre en place des mesures de prévention et de réduction de la violence en concevant un plan d'action à cette fin. Ces lois rendent également ces écoles et leurs systèmes administratifs imputables à l'égard d'attentes ministérielles de ces deux provinces. Il existe d'autres provinces, comme l'Alberta et la Colombie-Britannique qui ont des politiques concernant la réduction et la prévention de la violence, mais ces objectifs n'ont pas force de loi comme au Québec et Ontario. Par ailleurs, malgré les lois instaurées dans ces deux provinces, les écoles sur ces territoires ne disposent pas toujours de tous les moyens (formation, accompagnement, etc.) et des expertises (programmes, vision intégrée des moyens à mettre en place, etc.) qu'exigent plusieurs mesures dictées par ces lois. Certes, l'adoption de ces deux lois a permis de réaliser des progrès appréciables en matière de sensibilisation de l'ampleur et des problèmes associés à la violence, ainsi que des facteurs associés, une meilleure connaissance des moyens de prévention et de réduction de ces actes, ainsi qu'une plus grande volonté de rendre ces moyens d'action efficaces et pérennes. Néanmoins, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre, sur l'ensemble des territoires du Québec et de l'Ontario, tous les objectifs fixés par ces lois.

3. Dans une perspective plus locale, quels projets connaissez-vous au Canada – ou dans d'autres systèmes éducatifs que vous avez peut-être étudiés – qui ont obtenu des résultats prometteurs en termes de mobilisation de la communauté scolaire dans la lutte contre la violence et dans la promotion d'une paix positive?

François Bowen: Comme il est suggéré dans la réponse précédente, il est possible de trouver un certain nombre d'initiatives et projets au Canada en ce sens, mais, sans un soutien constant de l'extérieur, des ressources adéquates et de l'expertise appropriée, il s'avère difficile de maintenir de telles initiatives, sans compter sur le fait que ces dernières reposent avant tout un engagement constant des acteurs/intervenants du milieu scolaire. Plusieurs facteurs expliquent une telle difficulté: a) la formation initiale des enseignants très souvent insuffisante pour mettre en place des approches soutenues et structurées (programmes) en matière de prévention et de réduction de la violence; b) la difficulté de développer, parmi l'ensemble du personnel scolaire, une vision et des mesures concertées pour agir sur l'ensemble de l'environnement socio-éducatifs de l'école (pratiques/interventions, climat et organisation des services), etc. Les milieux scolaires qui sont parvenus en mettre en œuvre de façon intégrée, efficace et pérenne des mesures permettant de créer un environnement favorisant réellement, la prévention et la réduction de la violence, sont des établissements qui ont réussi à mobiliser l'ensemble de l'équipe-école autour d'une vision commune, basée sur une analyse rigoureuse de la situation et des besoins, tant des élèves que celui du personnel pour atteindre les objectifs de prévention/réduction. Cette mobilisation s'est poursuivie sur les plans: a) de la préparation adéquate du personnel à travers des mesures importantes de formation et d'accompagnement; b) d'une définition précise

et complémentaire des rôles que chacun doit accomplir, ainsi que la capacité de mener les interventions de manière soutenue et persistante; c) de la planification, du suivi et de l'évaluation des actions entreprises auprès des élèves, afin d'apporter, si nécessaire, des ajustements et du renforcement dans les actions. Tels sont l'ensemble de conditions requises, que tant la pratique que la recherche ont fait ressortir comme les éléments essentiels (*sine qua non*) à une mobilisation de l'ensemble des

intervenants scolaires pour atteindre les objectifs de prévention et de réduction de la violence. Ce type de mobilisation un défi de taille pour les milieux scolaires. Nous menons actuellement une recherche collaborative dans certains milieux scolaires du Québec afin de mieux comprendre l'influence de toutes conditions en vue d'élaborer un modèle de formation et d'accompagnement favorisant ce type de mobilisation (BOWEN *et al.* sous presse). ■

Références

BOWEN, F., MORISSETTE, E., LEVASSEUR, C., MARION, E., CARPENTIER, G., POIREL, E., BEAUMONT, C., LEADBEATER, B., BEAULIEU, J., OUELLET-MORIN, I., ST-CYR, C., CANTIN, S. & FULLAN' M. (in press). Vers un partenariat pour la création de milieux scolaires favorisant durablement et de façon efficiente, la socialisation et le bien-être psychologique des élèves et du personnel. **Canadian Journal of Community Mental Health/La Revue canadienne de la Santé mentale communautaire.**